

VITE LU

Fiscalité de l'épargne

La question est éclipsée par l'affaire du secret bancaire. Mais la révision de la directive sur la fiscalité de l'épargne est en cours. Et les députés européens ont tiré les premiers. La commission des affaires économiques et monétaires vient de prendre position pour la suppression du mécanisme de retenue à la source.

Bilan 2008 du fonds du logement

Le fonds, en charge de l'aide au logement ainsi que, depuis la loi du 22 octobre dernier, du pacte logement, ne connaît pas la crise. 2008 a été une année d'activité soutenue. Le fonds a, durant l'année, engagé pour EUR 71,5 millions de travaux et a réalisé pour 5,139 millions d'acquisitions foncières ou immobilières, dont 4,2 millions pour acquérir des habitations. Sur la période, il a vendu 55 maisons ou appartements pour 11,209 millions. Depuis sa création en 1979, il a vendu 1.123 logements.

En 2008, le bilan du fonds est de 302,156 millions (+7,5%). Ses ressources en capital (ses capitaux propres plus les subventions) sont de 265 millions (+7,1%). Les ventes d'opérations finies de l'exercice s'élevaient à 35,7 millions et les recettes de loyers à EUR 6,9 millions. Au final, le bénéfice atteint 3,2 millions, un bénéfice entièrement reporté. Le fonds détient et gère actuellement 1.560 logements locatifs (+2,8%).

Bilan 2008 de Ventos

La société luxembourgeoise de prises de participations annonce pour 2008 un bénéfice net consolidé de EUR 15,7 millions contre 70,8 millions en 2007. Le résultat opérationnel courant de l'exercice est de EUR 19,2 millions (EUR 74 millions en 2007). Le total bilantaire s'élève à EUR 182,1 millions contre EUR 247,4 millions un an plus tôt. L'actif net réévalué - part du Groupe - se monte à EUR 136 millions contre EUR 182,7 millions fin 2007. La valeur estimée par action est de EUR 95,79 (-26%), tandis que la valeur de l'action est passée de EUR 90,94 fin 2007 à EUR 102,01.

«Un résultat positif malgré un climat conjoncturel difficile», analyse la société, qui proposera un dividende final brut de EUR 1 par action, payable le 29 mai prochain. Un acompte sur dividende brut de EUR 2 avait été versé le 30 septembre passé.

Pour 2009, Ventos ne s'avance pas mais précise qu'elle dispose d'un faible niveau d'endettement et d'une trésorerie (EUR 13,8 millions auxquels s'ajoutent EUR 14,6 millions, placés en obligations d'État à courtes échéances) lui permettant de faire face aux échéances à court terme.

ArcelorMittal

Suite au succès du placement de ses océanes (obligations convertibles et/ou échangeables en actions nouvelles ou existantes), ArcelorMittal annonce que l'option de surallocation (green shoe) a été souscrite, portant ainsi le montant total de l'émission à EUR 1,25 milliard.

Nobles Crus: vingt sur vins

Ce fonds, qui investit dans les grands vins, affiche 20% de hausse

Noble Crus est aujourd'hui à la tête de l'une des plus belles caves à vins du monde. Mais pas question d'y goûter. Ici, le vin est un investissement. Un tantinet frustrant pour les papilles du passionné mais pas pour son porte-monnaie.

FABRICE BARBIAN

«*Passion Investment*». Un rapprochement pas évident a priori. Et pourtant c'est l'ambition de la société Elite Advisers, société d'investissement créée par Miriam Mascherin et Michel Tamisier, que de concilier les deux. Autrement dit de mêler l'enthousiasme et la raison, la performance et l'émotion. Pour cela, ces deux anciens collaborateurs de Carmignac Gestion ont choisi de créer un fonds dédié au vin: Nobles Crus.

«*Un fonds qui fonctionne comme un fonds classique et est géré avec toute la rigueur et la transparence qui s'imposent*», souligne Miriam Mascherin.

Un produit qui se caractérise tout de même par sa simplicité et son côté tangible (les bouteilles!) puisqu'il ne s'agit ni plus ni moins que d'acheter des bouteilles de vins, de le stocker, de bénéficier de l'écart important entre l'offre et la demande, de vendre ses bouteilles en encaissant une plus-value. Limpide.

LA BOURGOGNE PRIVILÉGIÉE

Mais cela ne s'improvise pas. C'est là qu'intervient l'expertise du gérant du fonds Nobles Crus, Christian Roger, qui, après vingt années dans le domaine de la banque, a quitté cet univers il y a vingt ans pour se consacrer à sa grande passion: le vin. C'est donc lui qui se charge de déguster les nectars susceptibles de prendre de la valeur avec le temps, de les sélectionner et de les acheter au meilleur prix. Pour cela, pas de secret ou de recette mais rien que du «bon».



Photo: Didier Sylvestre

En se positionnant sur les vins de Bourgogne, Michel Tamisier, Miriam Mascherin et Christian Roger ont, pour l'heure, eu le nez fin

«*Le marché mondial est estimé à 100 milliards d'euros, nous ne nous intéressons qu'à 1% de ce marché. En portefeuille, nous n'avons que des premiers crus avec d'un côté les grands classiques et de l'autre une sélection de millésimes récents. Soit une cinquantaine d'étiquettes en tout*», précise Christian Roger. Dans la cave Nobles Crus, sise au Port Franc de Genève, les Lafite, Mayer et autres Yquem côtoient les Petrus, Montrachet et Latour. Les vins de Bourgogne sont particulièrement bien représentés puisqu'ils composent plus de la moitié du portefeuille devant les bordeaux (31%) et quelques références en provenance d'Italie, d'Espagne ou de Hongrie. Un positionnement qui distingue Nobles Crus de ses concurrents ayant majoritairement opté pour le bordeaux.

Mais, là encore, pas de hasard, précise l'expert: «*La produc-*

tion en Bourgogne est vingt fois inférieure à celle des bordeaux. Romanée-Conti produit 5.000 bouteilles par an contre 150.000 pour Château Latour». La faiblesse de cette production (donc de l'offre) associée à la qualité des vins, - «*Romanée-Conti, 26% du portefeuille, est certainement le meilleur vin du monde*», dit Christian Roger -, participe à faire grimper les prix. Surtout que la demande est croissante avec de nouveaux acheteurs mexicains, brésiliens ou coréens.

PAS DE SPÉCULATION

Et les résultats sont là. Le fonds, composé à 70% de millésimes et à 20% de vins premiers, les 10 % restants étant du cash, a engrangé 11 millions d'euros et affiche une performance de + 20,39% en 2008. Et si un léger fléchissement

est enregistré pour le premier trimestre 2009 avec la crise, l'optimisme est affiché.

«*En n'investissant que dans des références, nous ne faisons pas de la spéculation qui se pratique sur des bouteilles de moindre qualité. Ce qui m'importe, c'est ce qu'il y a dans la bouteille. Il suffit de jeter un œil à l'évolution des prix des grands vins au fil du temps pour être rassuré*», indique Christian Roger.

Et ces deniers ne seront revendus qu'à maturité quand leur cote sera au plus haut. Question de temps. «*Nous nous adressons en priorité à des personnes qui investissent dans la durée*», souligne d'ailleurs Michel Tamisier. Ce qui n'empêche pas le fonds d'avoir pour intérêt d'être ouvert mensuellement sans préavis. Le ticket d'entrée pour investir dans ce qui s'annonce comme étant l'une des plus belles caves du monde: 125.000 euros.

Étude sur le coût de la réglementation

Deloitte et L'ABBL présentent une étude sur le thème: «réglementation, quel impact (en terme de coûts) pour le secteur financier».

À trois jours du sommet du G20 censé colmater les brèches parues dans la réglementation, l'exercice était dispensable.

MARC FASSONE

L'étude a été menée avant que la crise ne pose la question de l'efficacité des contrôles et n'impose leur renforce-

ment. «*Le but n'est pas de dire que la régulation coûte cher et qu'il convient de la réduire, ce serait hors de propos*», constatent les promoteurs de l'étude.

Car traditionnellement, ce type de travaux sert avant tout à interpeller les pouvoirs publics, nationaux et européens sur les dangers d'une réglementation mettant à mal les avantages compétitifs de l'industrie.

Quel enseignement tirer de ce

travail hormis des chiffres de coûts, EUR 2 millions en moyenne investis par établissement financier consulté, ce qui, en face des pertes subies par et à cause du secteur financier, apparaît comme dérisoire?

ENSEIGNEMENTS

Les institutions de la Place restent prêtes à investir dans «*une fonction de compliance de haut niveau en parfait ac-*

cord avec le degré élevé de protection des investisseurs au Luxembourg». Tous s'attendent à une hausse des coûts réglementaires ces prochaines années.

Les sondés craignent la concurrence des places non européennes qui bénéficieraient de réglementations moins contraignantes et plus favorables. Les paradis fiscaux en somme. L'étude est téléchargeable sur le site de l'ABBL.